



MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Lors de la séance tenue le 14 novembre 2011, le conseil municipal a adopté une résolution concernant le calendrier des séances ordinaires de la prochaine année. En voici le résultat :

La tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012 débiteront à 20 h :

- Lundi, le 9 janvier;
- Lundi, le 13 février;
- Lundi, le 12 mars;
- Mardi, le 10 avril;
- Lundi, le 14 mai;
- Lundi, le 11 juin;
- Lundi, le 9 juillet;
- Lundi, le 13 août;
- Lundi, le 10 septembre;
- Mardi, le 9 octobre;
- Lundi, le 12 novembre;
- Lundi, le 10 décembre.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières d'ouverture du bureau, au 600, chemin de Joliette à Saint-Félix-de-Valois.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce vingt-deuxième jour du mois de novembre de l'an deux mille onze.

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier/dir. gén.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier/dir.gén. de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois résidant à Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et à l'Église paroissiale, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois, entre 13 h et 14 h, le vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille onze.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille onze.

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier/dir. gén.